

Consultation européenne :
« Moderniser et simplifier la politique agricole commune »

Guide lecture et réponses recommandées par les signataires de la campagne « *Living Land* »



QUESTION 1

« Quels sont les principaux défis auxquels sont confrontées l'agriculture et les zones rurales dans l'UE? »

NOS RECOMMANDATIONS

-Nous vous **recommandons vivement de choisir** les réponses suivantes:

- Niveau de vie équitable pour les agriculteurs
- Pressions sur l'environnement et les ressources naturelles
- Changement climatique (atténuation et adaptation)

-Nous sommes **neutres** quand aux réponses suivantes:

- Adaptation à l'évolution des exigences des consommateurs et de la société
- Manque de croissance et d'emplois dans les zones rurales
- Développement territorial inégal dans l'UE

NOTRE JUSTIFICATION

- Le changement climatique est l'un des défis les plus importants auquel l'humanité est confrontée. En transformant la PAC en système alimentaire durable, l'Europe pourra "changer la donne" en matière d'émissions. A l'heure actuelle, le système agricole est le premier responsable de la perte de biodiversité en Europe, et seule une profonde remise en cause de ce système changera les choses. Evidemment, il y a d'autres défis à relever (par ex: un niveau de vie équitable pour les agriculteurs) qui pourront l'être en versant aux agriculteurs une aide leur permettant de s'engager dans la transition d'une agriculture réellement durable.

QUESTION 2

« Parmi les instruments dont dispose actuellement la PAC, lesquels sont les mieux adaptés aux défis mentionnés ci-dessus? »

NOS RECOMMANDATIONS

-Nous vous **recommandons vivement de choisir** les réponses suivantes:

- Soutien aux actions en faveur du développement rural, de l'environnement et du climat dans le secteur agricole et les zones rurales.
- Approches réglementaires (normes et règles)

-Nous sommes **neutres** quand aux réponses suivantes :

- Soutien aux investissements en matière de développement rural axés sur le capital physique et humain dans le secteur agricole et les zones rurales
- Mesures commerciales

- Aide à l'intégration au sein des organisations de producteurs

Nous vous recommandons **d'éviter** la réponse suivante :

- Paiements découplés aux agriculteurs
- Soutien couplé
- Filets de sécurité (par ex., mesures d'intervention sur les marchés)
- Mécanismes de gestion des risques

NOTRE JUSTIFICATION

- Nous appelons à une profonde réforme de la PAC et de ses instruments. Nous pensons que cela ne pourra se faire, qu'en remplaçant le système obsolète des « paiements découplés » non ciblés par un système moderne de primes d'encouragement qui profitera à l'ensemble de la société. Ces dernières récompenseront les agriculteurs pour les biens publics-environnementaux - auxquels ils auront contribué, tel que des actions sur le climat et la conservation de la faune et de la flore sauvage sur leur terre agricole. En même temps, l'exécution des législations et des normes existantes constituent une approche de base, pour la gestion durable de tous les types de terres, dans le respect des règles communément établies.

Question 3

"Dans quelle mesure la PAC actuelle permet-elle de relever ces défis?"

NOS RECOMMANDATIONS

-Nous **recommandons vivement de choisir** la réponse suivante :

- **Pas du tout**

-Nous vous recommandons **d'éviter** les réponses suivantes :

- **Dans une large mesure**
- **Dans une assez bonne mesure**
- **Dans une certaine mesure uniquement**

NOTRE JUSTIFICATION

- Les nombreuses failles de la PAC sont bien connues : une grande partie des agriculteurs sont insatisfaits et un bon nombre d'entre eux luttent pour joindre les deux bouts; la plupart des ambitions environnementales de la PAC se sont révélées insuffisantes; et la poussée vers une industrialisation toujours plus accrue de la production a des conséquences sur la manière dont les animaux d'élevage sont traités. Bien qu'il y ait eu des améliorations, le système actuel des paiements de base distribue injustement les paiements, contribue à accroître le prix des terrains agricoles, ce qui empêche l'accès des terres à de nouveaux agriculteurs, et ne différencie guère entre une mauvaise et une bonne gestion des terres. De nombreuses

mesures environnementales sont mises en place pour corriger un problème qui est engendré par d'autres aspects de la politique. Pour faire face aux défis auxquels se heurtent notre système alimentaire, il faut que cette politique archaïque (la PAC actuelle) se modernise et soit en adéquation avec ses objectifs.

QUESTION 4

"Parmi les propositions ci-dessous, quelles sont les principales contributions des agriculteurs à notre société"

NOS RECOMMANDATIONS

-Pour cette question, nous vous **recommandons vivement de laisser un blanc**

NOTRE JUSTIFICATION

- Nous pensons que la PAC est principalement responsable de la défaillance de notre système agro-alimentaire et c'est pour cela qu'une profonde réforme est absolument nécessaire. La politique agricole actuelle n'aide pas les agriculteurs à produire les biens publics qu'ils ou qu'elles pourraient produire. Les agriculteurs, mais aussi toute une série d'acteurs dans les zones rurales font de leur mieux pour fournir plusieurs des contributions qui sont suggérées par cette question, mais comme ils ne reçoivent pas le soutien dont ils ont réellement besoin pour y parvenir, les résultats souvent insatisfaisant. Ainsi en laissant cette question sans réponse nous envoyons un message clair à la Commission: nous avons besoin d'une véritable réforme.

QUESTION 5

"Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes: "

NOS RECOMMANDATIONS

-Nous vous **recommandons vivement de choisir** les réponses suivantes :

- Le revenu agricole est encore largement inférieur au revenu moyen dans l'UE
°**Plutôt d'accord**
- Les agriculteurs de l'UE sont confrontés à des exigences plus sévères que ceux de pays extérieurs à l'UE
°**Pas d'accord**
- Les agriculteurs ne perçoivent qu'une petite part des prix payés par les consommateurs
°**Largement d'accord**
- Les agriculteurs doivent procéder à des investissements importants pour que leur entreprise soit viable
°**Pas d'accord**

NOTRE JUSTIFICATION

- Nous estimons que demander un avis pour des sujets qui appellent à des réponses factuelles est problématique. Nous aurions préféré que le pilier principal de la future réforme se fonde sur des données statistiques plutôt que sur des perceptions. Dire que le revenu des agriculteurs est inférieur au revenu moyen dans l'UE varie selon que l'on se base sur l'indice du "revenu des ménages agricoles" ou sur celui du "revenu des agriculteurs". Cela dépend aussi de qui répond au questionnaire. Et à tout ceci s'ajoute le fait que les agriculteurs reçoivent souvent une petite part du prix final. Contrairement aux croyances largement répandues, l'EU n'est pas confrontée à un lourd fardeau réglementaire. En fait, les normes en vigueur en Europe ont contribué à accroître la valeur de nos produits. Plusieurs pays ont établi des normes similaires, tout dépend de la sévérité des normes des pays auquel on se réfère.
Enfin, nous pensons que la dernière question induit également en erreur. Car si comme beaucoup d'entrepreneurs, certains agriculteurs font des investissements colossaux pour que leur activité soit viable, au contraire, d'autres mettent leurs ressources en commun et adoptent la stratégie des coûts bas pour éviter d'être pris dans le piège de la dette de du cycle de la productivité.

Question 6

"Quels sont les principaux défis environnementaux auxquels est confrontée l'agriculture?"

NOS RECOMMANDATIONS

-Nous vous **recommandons vivement de choisir** les réponses suivantes :

- Protection de la biodiversité

-Nous vous recommandons aussi de choisir parmi deux des réponses suivantes:

- Réduction de la dégradation des sols
- Préservation de la diversité génétique, notamment de races et variétés anciennes et traditionnelles
- Réduction de la pollution de l'eau
- Rationalisation de l'utilisation de l'eau
- Utilisation plus durable des pesticides et des engrais
- Réduction de la pollution de l'air
- Risques environnementaux (incendies, inondations, etc.)

NOTRE JUSTIFICATION

- Nous pensons que la future PAC ne devrait pas se focaliser sur certains défis environnementaux- qu'elle considère comme principaux- et délaisser les autres. Une PAC moderne et efficace peut et doit se préoccuper de tous les enjeux environnementaux. La

biodiversité étant le terme le plus globale (tous les autres points doivent nécessairement être traités pour préserver la biodiversité aquatique, souterraine, terrestre), nous vous conseillons de cocher cette case ainsi deux autres de votre choix.

QUESTION 7

"Dans quelle mesure la PAC actuelle permet-elle de relever ces défis environnementaux?"

NOS RECOMMANDATIONS

Nous vous **recommandons vivement de choisir** la réponse suivante :

- **Pas du tout**

NOTRE JUSTIFICATION

- Comme nous l'avions précisé dans les réponses précédentes, la PAC n'a pas tenu ses promesses à l'égard de la biodiversité ou plus largement de l'environnement. Si certains aspects de la PAC sont louables, d'autres aspects plus influents de cette politique ont abouti à un résultat global qui n'est pas du tout satisfaisant.

QUESTION 8

"Quels sont les principaux obstacles au choix du métier d'agriculteur?"

NOS RECOMMANDATIONS

-Nous vous **recommandons vivement de choisir** les réponses suivantes :

- Faible rentabilité
- Prix élevés des terrains

-Nous sommes **neutres** quand aux réponses suivantes :

- Manque de terrains disponibles
- Réglementation foncière
- Difficultés d'accès au crédit
- Complexité des régimes d'assurance
- Législation sur les successions
- Fiscalité
- Exigences administratives
- Accès aux nouvelles technologies/connaissances

-Nous vous recommandons **d'éviter** la réponse suivante :

- Image du secteur

NOTRE JUSTIFICATION

- Le système actuel "des paiements à la surface" de la PAC conduit à une capitalisation du soutien dans le prix des terres, accroît le prix des terrains, et rend ainsi difficile le développement de nouvelles exploitations. La faible rentabilité des produits agricoles est aussi une autre préoccupation importante pour les agriculteurs. Ces deux défis montrent bien que la PAC a besoin d'être profondément réformée. Nous pensons que l'agriculture européenne fait face à des problèmes substantiels et non pas à un simple problème d'image qui peut être résolu par plus de propagande.

QUESTION 9

"D'après vous, quels sont les principaux moteurs de l'innovation dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de l'économie rurale?"

NOS RECOMMANDATIONS

-Nous vous **recommandons vivement de choisir** les réponses suivantes :

- Accès à des services de conseil apportant des solutions adaptées à chaque exploitation
- Aide au développement de l'économie circulaire
- Nouveaux partenariats entre les différents acteurs (agriculteurs, société civile, chercheurs, etc.)

-Nous sommes **neutres** quand aux réponses suivantes :

- Accès à la formation professionnelle et aux informations pertinentes
- Diffusion des connaissances
- Incitations financières/incitations à l'investissement/soutien aux projets innovants
- Soutien pour s'adapter aux nouvelles exigences de la société (par exemple sur le plan nutritionnel)
- Participation accrue des producteurs dans l'ensemble des chaînes de valeur (jusqu'aux consommateurs)
- Recherche et diffusion de connaissances répondant aux besoins des agriculteurs

-Nous vous **recommandons vivement d'éviter** la réponse suivante :

- Nouvelles technologies et nouveaux intrants agricoles

NOTRE JUSTIFICATION

- L'innovation est importante mais elle ne doit pas se limiter aux nouvelles technologies et aux nouveaux intrants agricoles (c'est pourquoi nous vous recommandons d'éviter absolument cette réponse). Nous pensons que l'innovation doit plutôt servir à développer des moyens intelligents permettant d'améliorer globalement la durabilité du système. Ainsi, l'accent a été mis sur le conseil, les nouveaux partenaires et l'économie circulaire qui représentent d'importants moyens d'atteindre nos objectifs de développements durables.

QUESTION 10

"Depuis 2003, les services de conseil agricole aident les agriculteurs à mieux comprendre et mettre en œuvre les règles de l'UE et les normes régissant les bonnes conditions agricoles et environnementales. Comme évaluez-vous les prestations actuelles des services de conseil agricole de votre pays/region dans les domaines suivants:"

NOS RECOMMANDATIONS

-Nous vous **recommandons vivement de choisir** les réponses suivantes :

- Obtention de conseils
°**Insatisfaisant**
- Accès aux conseils
°**Insatisfaisant**
- Qualité du service fourni
°**Insatisfaisant**
- Indépendance des conseillers
°**Insatisfaisant**
- Transfert de connaissances
°**Insatisfaisant**
- Diffusion des nouvelles connaissances
°**Insatisfaisant**

NOTRE JUSTIFICATION

- Ce n'est pas l'un des points les plus controversé de la PAC, mais nous pensons que le service de conseil agricole doit être un des catalyseurs clés de la transition vers des nouveaux modèles d'agriculture et devenir le centre de l'information - spécifiant aux agriculteurs les différentes options qui s'offrent à eux. On sait déjà que, cet aspect manque fortement dans certains pays. Toutefois, nous sommes particulièrement inquiet en ce qui concerne l'indépendance des conseils donnés par les entreprises notamment celles qui en même temps, vendent aux agriculteurs des intrants, tels que des engrais et de la nourriture pour les animaux.

QUESTION 11

"Les récentes réformes de la PAC mettent-elles suffisamment l'accent sur la cohérence des politiques pour le développement?"

NOS RECOMMANDATIONS

-Nous vous **recommandons vivement de choisir** les réponses suivantes :

- Cohérence globale avec la politique de développement et l'action humanitaire de l'UE.
- °**Dans une certaine mesure uniquement**

- Exportations de l'UE vers les pays en développement.
 - Oui, dans une assez bonne mesure**
- Importations de l'UE en provenance des pays en développement.
 - Dans une certaine mesure uniquement**
- Incidence sur la production agricole locale dans les pays en développement, notamment en matière de changement d'affectation des terres.
 - Non, pas du tout**
- Disponibilité et accessibilité de produits agricoles dans les pays en développement.
 - Dans une certaine mesure uniquement**

NOTRE JUSTIFICATION

- C'est une bonne chose de voir que la consultation se préoccupe de la cohérence des politiques pour le développement. Au fil du temps, la PAC a réduit les impacts négatifs directs des exportations de surproduction (dumping) en vers les pays en développements; mais de nombreux autres aspects du système alimentaire ne sont toujours pas atténués, par exemple, l'importation massive de matière première - produite de manière non durable - pour nourrir notre bétail. De plus, nous observons actuellement que l'accent est particulièrement mis sur les objectifs de croissance liés à l'exportation agricole, ce qui peut devenir très problématique pour les pays non européens.

QUESTION 12

"Quels sont les principaux problèmes/obstacles empêchant la politique actuelle d'atteindre ses objectifs? Quels sont les facteurs à l'origine de ces problèmes?"

NOS RECOMMANDATIONS

Ceci est une question ouverte nous vous **recommandons vivement** d'y répondre dans le sens de ce texte:

- Nous pensons que le principal obstacle à une vraie réforme de la PAC réside dans le processus décisionnel actuel qui entoure la PAC. Ce processus est embourbé par des intérêts particuliers qui étouffent toute tentative de réforme. Pour parvenir à une vraie réforme, nous avons besoin que d'autres secteurs que celui de l'agriculture se mêlent au débat pour faire entendre fermement leur voix: notamment le secteur de l'environnement, mais aussi celui du climat, du développement, etc. Nous préconisons une gestion conjointe de la future PAC allant du niveau de l'UE (avec l'implication de plusieurs comités parlementaires, de formations du Conseil de l'UE et des directions générales de la Commission) jusqu'au niveau national et régional où la politique est adaptée et mise en œuvre.

Cette défaillance du processus décisionnel a été clairement mise en lumière lors des dernières négociations de la PAC, lorsque les mesures vertes qui avaient été prises ont été vidées de leur sens par les décideurs du secteur agricole. Par ce fait, les contribuables dépensent 16 milliard d'euros pour une politique qui n'est verte que sur le papier et qui ne change pas concrètement les pratiques agricoles. Ceci a également conduit à réduire les ambitions environnementales du second pilier.

Par ailleurs, la PAC a échoué -à plusieurs reprises -à venir en aide aux agriculteurs moyens La plus grande partie du budget étant allouée aux grandes exploitations (80-20%), la plupart des agriculteurs sont perdant et souvent ceux qui dont la terre est riche en biodiversité.

En outre, ce processus aboutit souvent à la situation perverse où c'est "le pollueur qui est payé" et non pas le "pollueur qui paie". Seule la mise en place d'un processus juste et de voix ferme, pour assurer que l'argent public est utilisé pour fournir des biens publics, permettra à la PAC d'assurer les objectifs décrits. (Référence: <http://bit.ly/2ILleR7>)

QUESTION 13

"Quels éléments de la PAC actuelle sont les plus pesants ou complexes, et pourquoi?"

NOS RECOMMANDATIONS

Ceci est une question ouverte nous vous **recommandons vivement** d'y répondre dans le sens de ce texte:

- Nous reconnaissons que la PAC actuelle crée - par beaucoup d'aspects - des fardeaux administratifs pour les agriculteurs et les gouvernements. Toutefois, une politique trop simplifiée ne permettrait pas à la PAC de remplir ses objectifs ni de justifier de l'utilisation des fonds publics. Il faut trouver un équilibre entre le niveau de complexité pour les agriculteurs et les objectifs de prestations pour les contribuables, en suivant le principe d'Einstein : aussi simple que possible mais pas plus simple!

L'expérience a montré que dans certains cas - pour les régimes agro- environnementaux avancés - des directives de gestion complexes ou un besoin de suivi d'objectifs sur le long terme sont parfaitement justifiés, si l'on veut respecter les objectifs environnementaux élevés que le plan prescrit.

Il y a deux principaux domaine du premier pilier pour lesquels les agriculteurs et les ONG reconnaissent tous deux que la PAC actuelle est inutilement pesante :

Les paiements verts: la flexibilité accordée aux Etats Membres a rendu cette politique "simple" relativement complexe. Elle est désormais perçue comme un poids par les agriculteurs et les agences de paiements, tandis que la recherche montre qu'elle contribue à peine à l'environnement (Référence: <http://bit.ly/2ILleR7>)

L'éligibilité des pâturages: pour les paiements directs: les éleveurs qui utilisent des prairies boisées et des types de terrains complexes sont soumis à une bureaucratie excessivement lourde et à l'incertitude d'obtenir des paiements directs lorsqu' ils revendiquent leur pâturage. Ce renforcement des contrôles et des restrictions est la conséquence d'une évaluation beaucoup trop simpliste de l'utilisation des terres. (Référence: <http://bit.ly/2lfsaJw>)

QUESTION 14

"L'action de la Commission européenne est centrée sur 10 priorités pour 2014-2020, dont la plupart sont pertinentes pour la PAC, Veuillez indiquer les priorités les plus pertinentes, pour lesquelles la PAC devrait faire davantage.

NOS RECOMMANDATIONS

- Nous vous **recommandons de ne pas répondre à cette question.**

NOTRE JUSTIFICATION

- Nous suggérons de ne pas répondre à cette question car les priorités Juncker ignorent complètement le développement durable. Pourtant, la nouvelle PAC devrait se baser sur les Objectifs du Développement Durable(ODD) qui poursuivent des buts précis (par ex: sur la biodiversité, la pauvreté, la santé, etc.), et qui ont été signés par les dirigeants du monde et par tous les chefs d'État ou de gouvernement de l'UE. Ce point sera détaillé plus loin à question 16.

QUESTION 15

"Parmi les objectifs suivants, quels sont ceux que la PAC devrait poursuivre en priorité?"

NOS RECOMMANDATIONS

Nous vous **recommandons vivement** de choisir les réponses suivantes :

- Encourager la fourniture de produits sains et de qualité
- Contribuer à un niveau élevé de protection de l'environnement dans l'ensemble de l'UE
- Atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter
- Développer les zones rurales tout en préservant les paysages
- Parvenir à un développement territorial équilibré

-Nous sommes **neutres** quand aux réponses suivantes :

- Assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs
- Garantir la sécurité des approvisionnements à des prix raisonnables pour les consommateurs

-Nous vous **recommandons vivement d'éviter** les réponses suivantes :

- Faire face aux incertitudes du marché
- Stimuler la compétitivité et l'innovation dans le secteur agricole

NOTRE JUSTIFICATION

- Notre future politique agro-alimentaire devrait -au minimum- se focaliser sur quelques objectifs clés: Comment améliorer nos écosystèmes? Comment s'assurer que nous atteignons les objectifs pour le climat de l'accord de Paris ? Comment garantir aux citoyens la santé et des produits de qualité ? Et, comment faire en sorte que nos zones rurales soient vivantes et prospères à tous les points de vue? Nous ne croyons absolument pas que le marché, l'incertitude et la compétitivité devrait participer à la future PAC, car ce type d'approche pourrait conduire à accroître l'intensification de l'agriculture et favoriser l'intervention de l'Etat pour contrer la non durabilité du système.

QUESTION 16

"Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'ajouter des objectifs pour moderniser la PAC: si oui, lesquels?"

NOS RECOMMANDATIONS

Ceci est une question ouverte nous vous **recommandons vivement** d'y répondre dans le sens de ce texte:

- Pour répondre aux objectifs de Développement Durable : sept sur dix -sept des ODD ont une importance directe sur l'agriculture européenne. La PAC est l'outil clé pour atteindre ces engagements internationaux.

L'objectif 12 exige que l'Europe parvienne à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles d'ici 2030 .Tandis que l'objectif 2 dispose que nous assurions un système de production alimentaire durable, que nous mettions en œuvre des pratiques agricoles résilientes et que nous "préservions les écosystèmes". Par ailleurs, à travers l'objectif 15, l'Europe s'est engagée à stopper la dégradation des terres et à mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité. L'objectif 6 énonce à son tour que nous devons d'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs qui sont affectés par la production agricole.

D'autres accords internationaux :

L'accord de Paris sur les changements climatiques, la Convention portant sur la Diversité Biologique (CDB) & et les législations sur la qualité de l'air de l'UE préconisent tous des objectifs fondamentaux qui devront être pris en compte par la future PAC.

QUESTION 17

"Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante: «Il est logique d'avoir une politique agricole commune car nous avons besoin...."

NOS RECOMMANDATIONS

Nous vous **recommandons vivement** de choisir les réponses suivantes :

- de règles communes dans le cadre du marché unique (organisation du marché, commerce, règles en matière de concurrence, normes de sécurité des aliments).
 - **Largement d'accord**
- d'objectifs communs pour relever les défis transfrontières (sécurité alimentaire, environnement, changement climatique, biodiversité, etc.).
 - **Largement d'accord**
- d'un budget commun, car c'est plus efficient.
 - **Plutôt d'accord**
- de cohésion économique, sociale et territoriale et de solidarité entre les États membres.
 - **Plutôt d'accord**
- de positions communes au niveau international afin de rendre l'UE plus forte sur la scène mondiale.
 - **Plutôt d'accord**
- d'un cadre commun pour partager les meilleures pratiques, les résultats des recherches et les idées innovantes, et pour favoriser l'apprentissage mutuel.
 - **Plutôt d'accord**

NOTRE JUSTIFICATION

- Les objectifs sont correctement définis avec un cadre précis pour les mettre en œuvre dans les États membres. C'est parfaitement logique d'avoir une politique européenne (UE) qui régule et finance le système agro-alimentaire.

QUESTION 18

"Selon vous, à quel niveau les objectifs suivants poursuivis par la PAC devraient-ils être principalement traités?"

NOS RECOMMANDATIONS

Nous vous **recommandons vivement** de choisir les réponses suivantes :

- Assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs.
 - **Laisser cette case vide**
- Faire face aux incertitudes du marché.
 - **Laisser cette case vide**
- Stimuler la compétitivité et l'innovation dans le secteur agricole.
 - **Laisser cette case vide**

- Garantir la sécurité des approvisionnements à des prix raisonnables pour les consommateurs
 - **Laisser cette case vide**
- Encourager la fourniture de produits sains et de qualité
 - **Laisser cette case vide**
- Contribuer à un niveau élevé de protection de l'environnement dans l'ensemble de l'UE
 - **Au niveau de l'UE**
- Atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter
 - **Au niveau de l'UE**
- Développer les zones rurales tout en préservant les paysages
 - **Laisser cette case vide**
- Parvenir à un développement territorial équilibré
 - **Laisser cette case vide**

NOTRE JUSTIFICATION

- Dans la plupart des cas, nous devrions avoir besoin de travailler à plusieurs niveaux en même temps, pour pouvoir obtenir les meilleurs résultats. C' est pourquoi nous vous conseillons de ne pas répondre à cette question. Toutefois, en ce qui concerne l'environnement et le climat, nous constatons qu'il est important de les traiter au niveau de l'UE : Nous avons besoin des règles et des objectifs contraignant de l'UE, ces problématiques ne peuvent pas être traitées isolément par un seul pays et, les pays qui se soucis le moins des questions environnementales ont besoin d'être "disciplinés" au niveau communautaire.

QUESTION 19

"Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes:"

NOS RECOMMANDATIONS

Nous vous **recommandons vivement** de choisir les réponses suivantes :

- Les agriculteurs ont besoin de soutien direct au revenu
 - °**Pas d'accord**
- D'autres politiques peuvent avoir une incidence importante sur le revenu agricole (par ex: législation fiscale, législation sur les successions, systèmes de retraite et de protection sociale)
 - °**Largement d'accord**
- La politique agricole devrait avoir davantage d'effets bénéfiques sur l'environnement et le changement climatique
 - °**Largement d'accord**

- Il faut appuyer les investissements ciblés favorisant la restructuration et l'innovation
 - ° **Plutôt pas d'accord**

• Il faut renforcer la position des agriculteurs dans les chaînes de valeur (notamment en luttant contre les pratiques commerciales déloyales)

° **Plutôt d'accord**

NOTRE JUSTIFICATION

- Dans la perspective de la future PAC, nous ne voulons pas que les agriculteurs obtiennent un soutien direct au revenu, si cela n'est pas assorti de règles. De nombreux secteurs dans la société sont en difficultés, mais ils ne perçoivent pas pour autant d'aide au revenu de la part du gouvernement, pour maintenir leur activité. A la place de ces aides les agriculteurs devraient être soutenus par la société pour s'engager dans une véritable agriculture durable. Nous pensons la même chose pour les investissements ciblés favorisant la restructuration et l'innovation. En fonction de la manière dont on restructure ou de la façon dont on innove, on peut soit contribuer à créer des paysages vivants soit, des zones dépeuplées sans faune et flore sauvage. On peut être plus ou moins d'accord avec les autres options.

QUESTION 20

"Pensez-vous que les actions suivantes menées dans le cadre de la PAC pourraient améliorer la compétitivité des agriculteurs?"

NOS RECOMMANDATIONS

Nous vous **recommandons vivement** de choisir les réponses suivantes :

- Soutenir le développement des marchés à terme
 - ° **Plutôt pas d'accord**
- Renforcer la transparence sur les marchés agricoles
 - ° **Largement d'accord**
- Soutenir l'intégration des agriculteurs dans les organisations de producteurs
 - ° **Je ne sais pas**
- Soutenir la recherche et l'innovation
 - ° **Plutôt pas d'accord**
- Simplifier les procédures administratives
 - ° **Pas d'accord**

NOTRE JUSTIFICATION

- L'agriculteur compétitif sera celui qui prend soin des ressources naturelles de son exploitation, et qui par conséquent, pourra toujours produire de la nourriture sur le long terme. Nous jugeons problématique que cela ne soit pas proposé en option pour cette question. Quant à la simplification des procédures administratives cela n'a pas grand à voir avec la compétitivité.

QUESTION 21

"Parmi les critères suivants, lesquels sont les plus pertinents pour l'allocation d'un soutien direct?"

NOS RECOMMANDATIONS

-Nous vous **recommandons vivement** de choisir les réponses suivantes :

- Compensation de l'activité agricole dans les zones soumises à des contraintes naturelles/les zones à haute valeur naturelle
- Pratiques ayant le plus d'effets bénéfiques sur l'environnement/le climat
- Plafonnement du soutien pour les gros bénéficiaires

-Nous sommes **neutres** quand aux réponses suivantes :

- Produits et/ou secteurs spécifiques
- Lien avec les normes (travail et sécurité des aliments, par ex.)
- Niveau égal de soutien pour les agriculteurs au sein d'un même territoire
- Petits producteurs
- Jeunes agriculteurs

-Nous vous **recommandons vivement d'éviter** les réponses suivantes

- Outils de gestion des risques
- Territoires à potentiel agricole élevé

NOTRE JUSTIFICATION

- La première question à poser devrait être : Est-ce qu'un soutien direct aux revenus des agriculteurs est toujours pertinent et quels objectifs recherche t-on à travers un tel soutien ? De notre point de vue, les aides directes ne peuvent être justifiées que si elles respectent des critères sociaux ou environnementaux rigoureux, tel que la réalisation concrète d'objectifs environnementaux. Les aides directes pourraient aussi servir à soutenir les agriculteurs qui se trouvent en zone de contrainte naturelle (ZCN) après une gestion rigoureuse des besoins. Toutefois, en aucuns cas, l'argent ne devrait être distribué uniquement parce que l'on vit sur une zone spécifique. Une chose est claire, si les aides directes sont maintenues, elles devront être plafonnées pour éviter que d'importante sommes d'argent ne finissent dans les poches d'un petit nombre. Au contraire, le plafonnement ne sera pas nécessaire si les paiements sont alloués dans le cadre de résultats environnementaux ou sociaux précis.

QUESTION 22

"Quelles actions pourraient encore améliorer les performances de l'UE à l'exportation? "

NOS RECOMMANDATIONS

-Nous vous **recommandons vivement** de choisir les réponses suivantes :

- **Aucune action n'est nécessaire**

NOTRE JUSTIFICATION

- Nous pensons que le rôle de la PAC devrait être de fournir des biens et de garantir une alimentation saine et durable à tous les citoyens européens. Les performances à l'exportation ne font pas partie de ces objectifs.

QUESTION 23

"Compte tenu des exigences des consommateurs et de la société en général, dans quels domaines le lien entre la PAC et les normes peut-il être amélioré? "

NOS RECOMMANDATIONS

-Nous vous **recommandons vivement** de choisir parmi trois des réponses suivantes :

- Normes en matière de sécurité des aliments
- Normes et lignes directrices en matière d'alimentation humaine
- Normes pour les produits issus du commerce équitable
- Normes pour les produits biologiques
- Normes climatiques et environnementales
- Normes relatives à l'utilisation des antimicrobiens/pesticides
- Normes en matière de santé animale et végétale
- Normes en matière de bien-être des animaux
- Normes du travail

NOTRE JUSTIFICATION

- Nous pensons qu'il est possible d'améliorer le lien entre la PAC et les normes. Nous avons mis toutes ces normes sur un même pied d'égalité dans nos réponses - puisque nous pensons qu'aucune norme ne peut être prioritaire sur l'autre. Nous vous demandons, s'il vous plait, de choisir des domaines qui ont été que très peu abordés dans le reste du questionnaire.

QUESTION 24

"En ce qui concerne l'application de normes de production plus strictes, êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes? "

NOS RECOMMANDATIONS

- Nous vous **recommandons vivement** de laisser cette question sans réponse.

NOTRE JUSTIFICATION

- Une bonne PAC devrait reposer sur une combinaison raisonnée de règles contraignantes, d'incitations volontaires et d'aide pour éclairer davantage les choix des consommateurs. Les options proposées pour répondre à cette question sont rédigées de manière plutôt ambiguë, c'est pour cela que nous n'avons coché aucune case. Par exemple, les incitations volontaires dans le cadre des régimes agro - environnementaux, devraient rémunérer les agriculteurs dont les actions dépassent les exigences légales. Cela ne devrait pas être vu comme une alternative. Nous n'approuvons pas plus l'idée selon laquelle les normes plus strictes doivent être compensées (par exemple, si un pesticide est considéré comme dangereux, il devrait être interdit, ce n'est pas au contribuable de compenser).

QUESTION 25

"Pour quels objectifs de protection de l'environnement la PAC devrait-elle faire davantage? "

NOS RECOMMANDATIONS

-Nous vous **recommandons vivement** de choisir les réponses suivantes :

- Prévention et réduction de la pollution de l'eau (pesticides, engrais)
- Prévention de la perte de biodiversité

-Nous vous **recommandons** également de choisir une réponse parmi les réponses suivantes :

- Utilisation durable de l'eau
- Prévention de risques environnementaux tels que les inondations
- Prévention et réduction de l'érosion des sols
- Lutte contre la salinisation et le tassement des sols, et contre la désertification
- Contribution aux plans relatifs à la qualité de l'air

NOTRE JUSTIFICATION

- Cette question est confuse, dès le moment où elle demande à celui qui y répond de choisir entre des objectifs établis plutôt que de l'interroger sur la manière dont ces objectifs pourraient être atteints : Nous avons choisi la biodiversité puisqu'il s'agit d'un objectif global : éviter la perte de biodiversité passe par la protection de tous les autres objectifs énoncés. Quant à la pollution des eaux, c'est un problème majeur dans toute l'Europe à l'instar de la pénurie d'eau dans les pays au climat sec.

QUESTION 26

"Quels objectifs la PAC doit-elle poursuivre en priorité afin de mieux lutter contre le changement climatique? "

NOS RECOMMANDATIONS

-Nous vous **recommandons vivement** de choisir les réponses suivantes :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur agricole
- Améliorer l'adaptation au changement climatique et renforcer la résilience des systèmes de production agricole

-Nous sommes **neutres** quand aux réponses suivantes :

- Promouvoir la conservation et la séquestration du carbone dans les secteurs agricole et sylvicole
- Promouvoir la diversification des systèmes agricoles
- Promouvoir la recherche afin de lutter contre les maladies végétales et animales liées au changement climatique

-Nous vous **recommandons vivement d'éviter** les réponses suivantes :

- Promouvoir le boisement et la gestion durable des forêts
- Fournir des sources d'énergie renouvelables et durables

NOTRE JUSTIFICATION

- La PAC à venir devra se préoccuper très sérieusement du climat. Cela passe par deux choses : l'atténuation –il faudra s'assurer que l'agriculture réduit bien toutes ses émissions- et par l'adaptation, en développant des systèmes capable de résilience socio-écologique. Diversifier les systèmes agricoles et stocker le carbone dans les sols sont deux outils pour atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus.

QUESTION 27

"Dans lequel des domaines suivants jugez-vous que la PAC devrait renforcer son soutien à la gestion durable des forêts? "

NOS RECOMMANDATIONS

-Nous vous **recommandons vivement** de choisir les réponses suivantes :

- Prévention des incendies de forêts et restauration des forêts.
- Augmentation de la résilience et de la protection des écosystèmes forestiers.
- Systèmes agroforestiers.

-Nous sommes **neutres** quand aux réponses suivantes :

- Prévention des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques dans les forêts, tels que les ravageurs et les tempêtes.

-Nous vous **recommandons vivement d'éviter** les réponses suivantes :

- Mobilisation de la biomasse forestière pour la production de matériel et d'énergie.
- Boisement/reboisement.

NOTRE JUSTIFICATION

- Une gestion durable des forêts devrait rendre ces dernières résilientes et assainir nos écosystèmes. La prévention des incendies de forêts et la restauration des forêts peuvent tirer grandement avantage de la participation des agriculteurs (ex : le pâturage ou les coupes feu) et des gestionnaires des terres. Les systèmes agroforestiers sont une forme de système intégré d'utilisation durable des terres, allant des pâturages boisés traditionnels aux systèmes moderne des cultures intercalaires : lesquels ont en principe des effets bénéfiques sur le sol, l'eau et le climat. Quant aux autres options, elles ont trop souvent nui à la gestion durable des forêts au lieu de la servir.

QUESTION 28

"Dans quels domaines la PAC devrait-elle renforcer sa contribution aux zones rurales? "

NOS RECOMMANDATIONS

-Nous vous **recommandons vivement** de choisir les réponses suivantes :

- Renforcer l'interaction entre les productions locales et les marchés locaux.
- Améliorer la qualité de vie et l'inclusion sociale des habitants des zones rurales.
- Renforcer la gouvernance et le développement local au moyen d'initiatives partant du terrain, comme l'initiative LEADER.
- Favoriser le tourisme et les loisirs ruraux, notamment en mettant en valeur les paysages, les valeurs culturelles et les traditions culinaires locales.

-Nous sommes **neutres** quand aux réponses suivantes :

- Stimuler l'innovation par le transfert de connaissances, l'offre de conseils et la formation professionnelle.
- Valoriser les savoir-faire et les produits locaux dans le respect de la diversité de l'UE et fournir un cadre pour les produits de qualité de l'UE.
- Répondre aux besoins locaux en soutenant le développement d'infrastructures et de services locaux (par ex., soins de santé, transports, services de garde d'enfants).
- Favoriser la viabilité économique de l'agriculture dans l'ensemble de l'UE, en évitant la concentration de la production et de la population dans certaines zones.
- Créer et maintenir des emplois dans les zones rurales, notamment dans le secteur de la production agricole primaire.
- Développer la connectivité et les solutions numériques.

- Soutenir le capital social et culturel des zones rurales afin qu'elles demeurent des espaces de vie dynamiques et favoriser les liens mutuellement bénéfiques entre les villes et les zones rurales.
- Aider les PME à créer des emplois dans les zones rurales.

NOTRE JUSTIFICATION

- La future PAC à encore beaucoup à faire pour aider les zones rurales et pour garantir leur viabilité sociale, environnementale et économique en Europe. Les quatre réponses suggérées doivent être des éléments clés de la future politique, mais les autres domaines ne doivent pas pour autant être ignorés.

QUESTION 29

"Comment la PAC pourrait-elle mieux aider les jeunes agriculteurs et les autres jeunes entrepreneurs ruraux? "

NOS RECOMMANDATIONS

-Nous vous **recommandons vivement** de choisir les réponses suivantes :

- En soutenant le transfert de connaissances, l'accès à des conseils et la formation professionnelle.
- En soutenant de nouvelles formes de coopération.

-Nous sommes **neutres** quand aux réponses suivantes :

- En soutenant la création d'entreprise.
- En proposant des paiements complémentaires transitoires aux jeunes agriculteurs.
- En améliorant l'accès aux instruments financiers.
- En instaurant des incitations visant à stimuler la coopération entre les générations.

-Nous vous **recommandons vivement d'éviter** les réponses suivantes :

- En soutenant davantage les investissements.
- En encourageant la transmission des exploitations agricoles.

NOTRE JUSTIFICATION

- C'est important que le domaine de l'agriculture puisse accueillir de nouveaux entrants. Ce n'est pas l'âge des agriculteurs qui devrait être pris en compte, mais plutôt la détermination des nouveaux venus à s'engager activement dans une production alimentaire et une agriculture durable. L'accent devrait être mis en premier, sur le développement de nouvelles voies de coopération et sur les connaissances. Dans le cadre de la PAC, nous voyons que l'obstacle majeur qui empêche les gens de commencer une activité agricole durable, est le prix élevé des terres, gonflé par les subventions du premier pilier.

QUESTION 30

"Quelle serait la meilleure façon d'encourager l'innovation? "

NOS RECOMMANDATIONS

-Nous vous **recommandons vivement de choisir** la réponse suivante :

- Améliorer les compétences techniques et l'impartialité des services de conseil

-Nous sommes **neutres** quand aux réponses suivantes :

- Soutenir la participation des agriculteurs à des projets innovants
- Atténuer les inégalités de connaissances entre agriculteurs
- Soutenir l'échange de connaissances en améliorant l'accès à des services de conseil, en favorisant la mise en réseau des agriculteurs et des exploitations agricoles modèles
- Développer l'infrastructure informatique pour l'échange de connaissances
- Fournir un meilleur accès au financement et à l'investissement

NOTRE JUSTIFICATION

- Le moyen principal pour encourager l'innovation devrait être la mise en place d'un service de conseil approprié, techniquement à jour et délivrant l'information en toute impartialité. Les autres moyens pourraient aussi être choisis mais, ils restent secondaires par rapport à l'idée du conseil.

QUESTION 31

"Pensez-vous que les actions suivantes pourraient permettre de simplifier la PAC: "

NOS RECOMMANDATIONS

-Nous vous **recommandons vivement de choisir** les réponses suivantes :

- Réduire les doubles emplois entre les mesures de développement rural et les autres mesures de la PAC
 - **Largement d'accord**
- Mieux utiliser les bases de données et les technologies (télédétection, smartphones) afin de réduire la fréquence des inspections d'exploitations agricoles
 - **Je ne sais pas**
- Étendre l'utilisation des services d'administration en ligne
 - **Je ne sais pas**
- Accroître le recours aux méthodes forfaitaires
 - **Pas d'accord**
- Élargir le choix des mesures environnementales possibles pour les agriculteurs
 - **Plutôt pas d'accord**

NOTRE JUSTIFICATION

- La réduction des doubles emplois entre les deux piliers semble être la seule action raisonnable pour simplifier la PAC. Pour une réponse plus élaborée sur la simplification, reportez-vous à la question 32.

QUESTION 32

"Avez-vous des idées concrètes pour simplifier la PAC et réduire la charge administrative pour les agriculteurs et les bénéficiaires (ou les administrations publiques)? Veuillez préciser et expliquer les raisons motivant vos propositions. "

NOS RECOMMANDATIONS

Ceci est une question ouverte nous vous **recommandons vivement** d'y répondre dans le sens de ce texte:

La nouvelle politique devra avant tout être adaptée à ses objectifs. Cela signifie qu'elle devra être concrète, efficace, pertinente et cohérente avec les autres politiques, et montrer à l'Union Européenne sa valeur ajoutée.

Simplifier pour simplifier, sans regarder dans quelle mesure la politique atteint ses objectifs est absurde. La simplification devrait assurer que les prestations publiques sont réellement et efficacement réalisées.

Toutefois, nous rejoignons l'idée que la PAC actuelle est pesante pour les bénéficiaires et l'administration mais également, pour les citoyens qui cherchent à savoir quelles prestations ils obtiennent en contrepartie de leurs impôts.

La plupart du temps, on s'aperçoit que se sont les nombreuses exemptions et lacunes dérogeant aux objectifs premiers de la PAC, qui compliquent les choses. Des exemples précis peuvent être trouvés dans notre réponse à la question 13.

Pour les bénéficiaires, les administrations ainsi que les citoyens, les politiques actuelles sont très compliquées à comprendre et à appliquer ou mettre en œuvre au niveau national. Par conséquent, la meilleure façon de simplifier la PAC est de supprimer les aspects qui ne sont plus justifiés (par ex : les paiements –du premier pilier–qui ne sont attachés à aucunes exigences spécifiques) et de redéfinir le budget et les efforts en s'appuyant sur des mesures ou des accords, judicieux, planifiés et surveillés qui définissent des objectifs précis. Un effort devra être fait pour que ces mécanismes fonctionnent aussi bien au niveau politique que sur le terrain. Des propositions plus spécifiques sont décrites à la question 33.

QUESTION 33

"Avez-vous d'autres idées pour moderniser la PAC? "

NOS RECOMMANDATIONS

Ceci est une question ouverte nous vous **recommandons vivement** d'y répondre dans le sens de ce texte:

La PAC "moderne", devra délaisser progressivement l'approche actuelle des deux piliers. Les paiements à la surface qui soutiennent des pratiques non durables devront être supprimés et le principe du " pollueur payeur" devra être érigé en un principe directeur. Une priorité devra être accordée à l'application des législations environnementales ainsi qu'à celles relatives au bien-être animal et à la santé -le tout en lien avec la taxation de la pollution. La PAC devra aussi définir des paiements pour les services rendus aux écosystèmes. Concrètement, cela pourra reposer sur une approche pragmatique s'appuyant sur la stratégie du programme existant LIFE : on récompenserait des résultats concrets par des paiements. Ces aides environnementales devront être gérées ou du moins contrôlées par des autorités environnementales.

Par ailleurs, la nouvelle PAC devra aider à prévenir la menace d'abandon des terres dans les zones où il pourrait y avoir des impacts sociaux et environnementaux négatifs .Il faudra définir des objectifs environnementaux précis et accorder une attention particulière à la production d'aliments nutritifs et à la promotion de régimes alimentaires sains, ce qui n'est pas le cas actuellement. Cela pourra se matérialiser par la mise en place de circuits d'approvisionnement court et par une éducation alimentaire dans les écoles et dans les projets locaux des zones urbaines.

Enfin, un autre point particulièrement important est celui la transition: la nouvelle politique devra aider les agriculteurs ayant investi dans des modèles agricoles non durables à évoluer vers des modèles durables. Cette transition devra être limitée dans le temps.

QUESTION 34

"N'hésitez pas à télécharger un document (5 pages maximum), par exemple une synthèse de votre position. Taille maximale du fichier: 1 Mo. "

NOS RECOMMANDATIONS

Ceci est une question ouverte. Nous encourageons toutes les organisations à télécharger un document exprimant leur propre vision ou prise de position.